

La sécurité routière en Nouvelle-Calédonie : FOCUS sur les piétons

Le bilan 2019-2023 des accidents corporels impliquant au moins un piéton

2019-2023





Observatoire de la sécurité routière Nouvelle-Calédonie

Table des matières

1. Bilan accidentalite	3
2. Indicateurs environnementaux	4
2.1. Répartition communale des accidents corporels et de leurs conséquences humaines	4
2.2. Répartition temporelle des accidents en nombre	5
2.2.1. Selon le jour	5
2.2.2. Selon le mois	5
2.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre	6
2.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre	6
2.5. Répartition des accidents en/hors intersection en nombre	6
2.6. Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre	7
3. Focus sur les piétons dans les accidents corporels	7
3.1. Répartition des piétons selon le sexe	7
3.2. Répartition des piétons selon leur âge et type de victime	8
3.3. Le facteur alcool	8
4. Profil du piéton décédé dans un accident de la circulation routière	9
5. Synthèse	11

Définitions

<u>Accident corporel</u>: Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

<u>Tué</u>: Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

<u>Blessé</u>: Victime admise dans un hôpital plus de 24 heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).



CRITÈRE DE L'ÉTUDE

L'étude porte sur les accidents corporels impliquant au moins un piéton en Nouvelle-Calédonie pour la période 2019-2023.

ANALYSE

1. Bilan accidentalité

Bilan accidentalité	Accidents corporels	Dont mortels	tués	Blessés
Situation globale	1442	226	260	2078
Accidents impliquant au moins un piéton	203	35	35	211
Victimes piétons			35	180

Durant la période d'étude, 203 accidents corporels impliquant un piéton dont 35 mortels ont été répertoriés, soit:

• 14% des accidents corporels et 15,5% des accidents mortels.

Ces accidents ont induit 246 victimes dont 215 piétons soit 87,4%.

Sur la période 2019-2023, les piétons représentent 13,5% de l'ensemble des tués et 8,7% de l'ensemble des blessés toutes gravités confondues.



2. Indicateurs environnementaux

2.1. Répartition communale des accidents corporels et de leurs conséquences humaines

Répartition par commune	Accidents corporels	Dont mortels	Tués	Blessés
Boulouparis	2	1	1	2
Bourail	2	1	1	1
Canala	1	0	0	1
Dumbéa	11	5	5	13
lle des pins	2	0	0	4
Koné	6	1	1	8
Koumac	2	1	1	1
La Foa	2	2	2	0
Lifou	5	1	1	8
Maré	3	2	2	1
Mont-Dore	14	5	5	13
Nouméa	137	8	8	151
Ouégoa	2	0	0	2
Païta	7	3	3	4
Poindimié	3	2	2	1
Ponérihouen	2	1	1	1
Poum	1	1	1	0
Voh	1	1	1	0

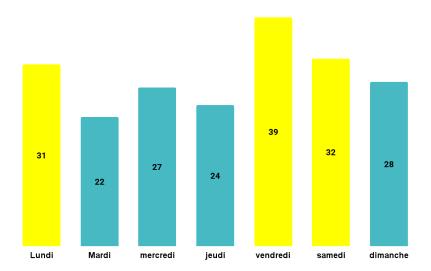
67,5% des accidents corporels et **22,8**% des accidents mortels impliquant un piéton ont lieu à Nouméa.

Cette proportion s'élève respectivement à **83,3**% et **60**% pour le grand Nouméa (Dumbéa, Mont-Dore, Nouméa et Païta).



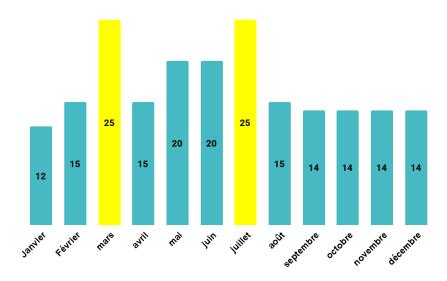
2.2. Répartition temporelle des accidents en nombre

2.2.1. Selon le jour



Les accidents sont répartis sur l'ensemble de la semaine avec un pic les lundi, vendredi et samedi.

2.2.2. Selon le mois



Les accidents sont répartis sur l'ensemble de l'année avec un pic aux mois de mars et juillet.



2.3. Répartition des accidents selon la luminosité en nombre

Répartition par luminosité	jour	Aube ou crépuscule	Nuit sans éclairage public	Nuit sans éclairage public allumé	Nuit avec éclairage public
Accidents corporels	100	8	41	5	49
Dont mortels	4	0	19	3	9

- Les accidents corporels surviennent à part égale de jour comme de nuit.
- 88,6% des accidents mortels ont lieu de nuit et 62,8% dans une zone sans éclairage public

2.4. Répartition des accidents selon le réseau routier en nombre

Répartition par type de réseau	Accidents corporels	Dont mortels
Route territoriale	15	7
Route provinciale	39	15
Dont voie express	27	12
Voie communale	139	11
Autres	10	2
Total	203	35

- 68,5% des accidents corporels ont eu lieu sur une voie communale.
- Il est à souligner une particularité singulière avec la survenue de **34,3% des** accidents mortels sur une voie express.

2.5. Répartition des accidents en/hors intersection en nombre

Répartition selon l'intersection	En intersection	Hors intersection	Non renseigné/Autre
Accidents corporels	101	94	8
Dont mortels	5	28	2

 Alors que plus de la moitié des accidents corporels (51,8%) ont lieu en intersection, les accidents mortels surviennent quant à eux hors intersection (84,8%).



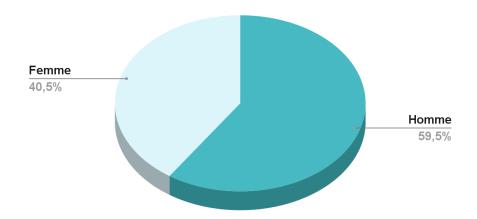
2.6. Répartition des accidents en/hors agglomération en nombre

Répartition selon l'agglomération	En agglomération	Hors agglomération
Accidents corporels	166	37
Dont mortels	16	19

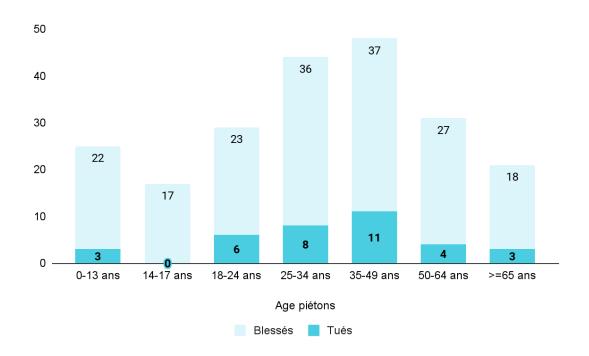
- 81,8% des accidents corporels ont lieu en agglomération
- Les accidents mortels ont lieu à part égale en et hors agglomération

3. Focus sur les piétons dans les accidents corporels

3.1. Répartition des piétons selon le sexe



3.2. Répartition des piétons selon leur âge et type de victime



- Les moins de 14 ans représentent 8,6% des piétons tués et 12,2% des piétons blessés.
- Les 35-49 ans représentent 31,4% des piétons tués et 20,5% des piétons blessés.

3.3. Le facteur alcool

En matière de dépistage d'alcoolémie du piéton, dans ½ des accidents corporels et ¼ des accidents mortels, la donnée n'est pas connue soit en raison d'analyses non systématiques soit en raison d'impossibilité d'ordre diverses.

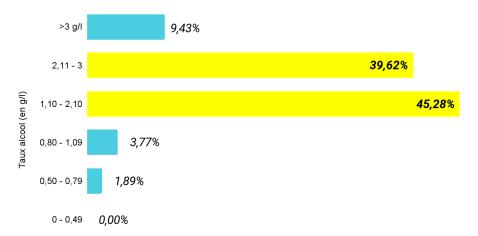
Sur la seule base des données connues, l'analyse montre que :

	Dépistage négatif	Dépistage Positif
Accidents corporels	63,19%	36,81%
Accidents mortels	11,54%	88,46%

- dans les accidents corporels, près de 4 piétons sur 10 étaient alcoolisés (36,8%);
- dans les accidents mortels, cette proportion est plus que doublée avec près de 9 piétons sur 10 alcoolisés 88,5%.



Focus sur l'alcoolémie positive du piéton dans les accidents corporels



- Plus de 9 piétons alcoolisés sur 10 avaient un taux supérieur à 1,09 g/l (94,3%).
- Taux d'alcoolémie moyen : 2,11 g/l avec
 - o un taux minimal de 0,60 g/l
 - o un taux maximal de 4,79 g/l



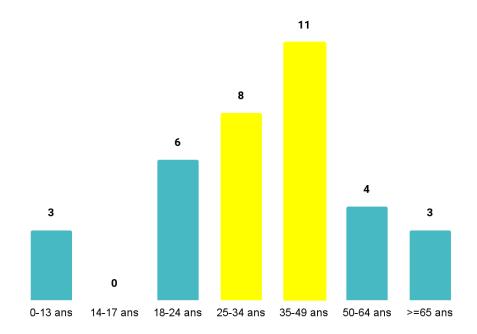
4. Profil du piéton décédé dans un accident de la circulation routière

35 piétons ont perdu la vie dans un accident de la circulation routière pour la période 2019-2023.

Plus de 8 piétons décédés sur 10 étaient des hommes.

L'âge moyen de ces piétons est de 36 ans 1/2.

- Le plus jeune avait 2 ans.
- Le plus âgé avait 67 ans.



- Plus de la moitié des piétons décédés avaient entre 25 et 49 ans.
- Il y a une surreprésentation des 25-34 ans. Alors qu'ils constituent 14,8% de la population de Nouvelle-Calédonie (source isee nc recensement 2019), la part des piétons âgés de 25-34 ans représente 22,9% des usagers piétons décédés.
- 88,5% des piétons décédés pour lesquels le dépistage a pu être réalisé étaient alcoolisés avec un taux moyen de 2,33 g/l (taux minimal de 0,83 g/l / taux maximal de 4,79 g/l).



5. Synthèse

L'accident corporel impliquant un piéton se produit:

à Nouméa indifféremment de jour ou de nuit sur une voie communale

Le piéton impliqué :

est un homme entre 15 et 45 ans

L'accident mortel impliquant un piéton se produit:

dans le Grand-Nouméa le week-end de nuit sur voie urbaine et express.

Le piéton décédé est :

un **homme** de **25 à 49 ans** alcoolisé (2,33 g/l en moyenne)

Besoin de plus d'informations : https://dittt.gouv.nc/securite-routiere

Version édition du 26/02/2025 - Bilan Piétons 2019-2023

